



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 mars 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 mars 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 mars 2005

**Subventions de fonctionnement aux associations sur proposition de
l'Office Municipal des Sports**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2005

DELIBERATION D20050159

de l'Office Municipal des Sports

Monsieur Guillaume JAIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale et sur proposition de l'Office Municipal des Sports,

Sur proposition du Maire,

Au titre de l'année 2005 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, les subventions annuelles à allouer aux associations affiliées à l'Office Municipal des Sports (OMS) ont été arrêtées aux montants figurant dans le tableau ci-dessous.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2004 Pour mémoire	SUBVENTIONS 2005 (1)
		CM 24/03/05
Académie Niortaise Billard	343,00 €	386,00 €
Aéro Club de Niort	531,00 €	675,00 €
Aïkido Club Niortais	299,00 €	336,00 €
Aïkido Musubi	0 €	80,00 €
Amicale Cyclotouristes Niortais	183,00 €	249,00 €
Amicale sportive Niortaise Basket	2 260,00 €	2 330,00 €
Association Niortaise des Sports de Glace (ANSG)	683,00 €	721,00 €
Archers Niortais	865,00 €	1 142,00 €
Art et Sport	2 800,00 €	3 049,00 €
AS PTT	7 119,00 €	6 797,00 €
ASA Augias	542,00 €	426,00 €
Asso. Sportive Portugaise	557,00 €	530,00 €
Ball Trap Club Niortais	549,00 €	494,00 €
Bicross Club Niortais	1 244,00 €	916,00 €
Boules en bois Inkermann	0 €	227,00 €
Canoë Kayak Niortais	780,00 €	629,00 €
Cercle des Nageurs	3 207,50 €	4 524,00 €
Cercle d'Escrime Du Guesclin	818,00 €	964,00 €
Chamois Niortais Football Club - Centre de formation	5 286,00 €	4 438,00 €

Club Alpin Français	353,00 €	536,00 €
Club compétition "La Gaule Niortaise"	418,00 €	511,00 €
Club de Voile Niortais	1 086,00 €	679,00 €
Club Hippique Niortais	2 067,00 €	1 840,00 €
Club Loisirs Niortais	307,00 €	576,00 €
Club Vacances et Ski 79	0 €	320,00 €
Deux-Sèvres Cyclisme	0 €	80,00 €
Ecole de Tennis de Niort	2 722,00 €	3 111,00 €
Ecole Niortaise Taekwondo	1 786,00 €	1 965,00 €
Foot Féminin Niortais	0 €	80,00 €
Football Club Pexinois		80,00 €
Free Style	0 €	153,00 €
Gardons le Rythme	402,00 €	359,00 €
Handball Club Niortais	5 839,00 €	3 036,00 €
Horizon Gliss	385,00 €	369,00 €
Judo Club Niortais	4 112,00 €	4 767,00 €
Kendo Club Niortais	597,00 €	481,00 €
Kung Fu Niort	0 €	80,00 €
La Fraternelle	80,00 €	80,00 €
L'Echiquier Niortais	1 039,00 €	964,00 €
Les Amis de la Fonte	181,00 €	266,00 €
Mille Bulles	663,00 €	845,00 €
Mini Racing Niortais	353,00 €	637,00 €
Moto Club des Deux-Sèvres	80,00 €	230,00 €
Niort Aviron Club	1 765,00 €	1 320,00 €
Niort Bowling Club	1 176,00 €	862,00 €

Niort Patiglance	982,00 €	972,00 €
Niort Squash Club	96,00 €	239,00 €
Nord Pétanque Club	80,00 €	164,00 €
Olympique Léodgarien	5 494,00 €	4 675,00 €
Para-club des Deux-Sèvres	86,00 €	80,00 €
Pédale Saint Florentaise	582,00 €	530,00 €
Plongeurs de Niort (APNEE)	717,00 €	1 095,00 €
Récréo	556,00 €	665,00 €
Roller Club Niortais	1 265,00 €	1 516,00 €
Roller Hockey Niortais	600,00 €	432,00 €
SA Souché Football	1 268,00 €	1 583,00 €
SA Souché Karaté	475,00 €	515,00 €
SA Souché Tennis	806,00 €	959,00 €
SA Souché Tennis de Table	2 563,00 €	2 756,00 €
SA Souché Un Pas de Plus	0 €	101,00 €
SA Souché VTT	80,00 €	89,00 €
Shotokan Karaté Do	910,00 €	539,00 €
Ski nautique	356,00 €	265,00 €
Sojjok Kwan	545,00 €	804,00 €
Stade Niortais Athlétisme	4 151,00 €	5 522,00 €
Stade Niortais Rugby	4 871,00 €	4 355,00 €
Stade Niortais Tennis	1 888,00 €	1 286,00 €
Stade Niortais Tir	690,00 €	572,00 €
TaekwonDo Club Niortais	1 397,00 €	1 645,00 €
Tennis Olympic Pexinois (TOP)	479,00 €	809,00 €
Twirling Bâton Niort	920,00 €	916,00 €

Twirling Club Niortais	1 252,00 €	1 253,00 €
Ultra Légers Motorisés Niort	143,00 €	137,00 €
Union Athlétique St Florent	6 715,00 €	4 604,00 €
Union Sportive du Clou Bouchet	282,00 €	552,00 €
Union Sportive Pexinoise	737,00 €	961,00 €
Vélo Club Niortais	323,00 €	320,00 €
Vertiges	855,00 €	753,00 €
Volley Ball Pexinois Niort	4 361,00 €	3 292,00 €
Yole Nautisme et Développement	125,00 €	569,00 €
TOTAL		98 665,00 €

Imputation budgétaire : 65.400.6574 # 04242

(1) Pour obtenir le versement de la subvention de fonctionnement mentionnée, l'association doit avoir remis à l'Office Municipal des Sports les rapports d'activités et financiers relatifs à l'année 2004 ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2005, qui lui ont été demandés.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à verser les sommes ainsi définies.

Monsieur Michel Gendreau, Président de l'ASPTT, n'ayant participé ni au vote, ni au débat.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 1
Excusé : 4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Guillaume JUIIN